

# CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE 2016

~~~°~~~

Monsieur le Député-Maire,  
Monsieur le Sénateur,  
Madame la Sénatrice,  
Mesdames et Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Monsieur le Commandant Jean-Philippe TENEUR,  
Monsieur le Commandant Pascal DESSEINT,  
Mes Chers Amis,  
Mes Chers Concitoyens,

Je suis très honoré de votre présence et c'est avec beaucoup de plaisir que la municipalité et moi-même, sommes heureux de vous accueillir dans cette salle omnisports pour la traditionnelle cérémonie des vœux, afin de célébrer ensemble cette nouvelle année.

Permettez-moi d'excuser Monsieur Eric BAMMÉ, colonel de la gendarmerie nationale, qui n'a pu être parmi nous aujourd'hui.

Tout d'abord, je tiens à adresser des sincères remerciements à celles et ceux qui s'investissent à mes côtés et qui concourent toute l'année au bon fonctionnement de la commune, dans le respect des valeurs de solidarité et d'action.

A ce titre, mes premiers remerciements se tourneront vers Madame Martine GOULOIS, secrétaire de mairie, dans la manière de servir au mieux l'intérêt général de notre commune, qui impose un travail exigeant et de confiance dans un esprit de concertation et d'intelligence collective entre le Maire, les élus, le personnel communal et l'administration.

Chaque élu a également à cœur de mettre en œuvre l'action municipale, inscrivant la qualité du service public au centre de ses préoccupations et de son travail quotidien.

Pour cela, je remercie particulièrement mon premier adjoint, Monsieur Gérard CATTEAU, en charge des travaux et de l'urbanisme, pour le travail d'accompagnement à mes côtés au long de l'année. Je remercie également Madame Béatrice FER, adjointe aux fêtes, pour sa participation à cette cérémonie.

J'adresse bien entendu mes remerciements à toute l'équipe municipale, aux personnels de la commune, des services de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, avec une mention particulière à la gendarmerie nationale, à la police nationale, aux sapeurs-pompiers ainsi qu'aux référents du dispositif « Voisins vigilants ».

Mes remerciements et tout mon soutien vont également à l'ensemble des membres actifs des associations locales qui animent la vie de notre village.

J'adresse des remerciements chaleureux aux personnes âgées du village, pour leur douceur de vivre et leur chaleur humaine.

Mes remerciements se tournent aussi vers Madame GERBANDIER, directrice du groupe scolaire Jules Ferry et à l'ensemble des enseignants, pour leur travail et leurs missions parfois difficiles.

Merci également à Madame Sabrina CHAILLET, responsable de la structure d'accueil périscolaire pour ses actions d'animation et d'éveil envers les enfants.

C'est aussi aux membres de l'harmonie municipale, à leur directrice et à leur président que vont mes remerciements.

Pour compléter l'annonce de mon premier adjoint portant sur un projet d'aménagement à vocation habitat dans la commune, un dossier est en cours. L'objectif de la commune est de finaliser le projet et de mettre tout en oeuvre pour offrir le bien être des personnes âgées à Rumilly.

Nous accordons tout notre soutien et notre aide visant à l'amélioration de l'habitat des personnes âgées, afin de les garder au village près de nous. Cependant, des logements nouveaux au bénéfice des séniors seraient un gage de qualité de vie pour « Mieux vivre et bien vieillir ensemble à Rumilly ».

A cet effet, j'adresse mes remerciements à l'ensemble des acteurs qui travaillent sur ce projet ainsi qu'aux propriétaires qui l'accompagnent.

Bien entendu, je tiens aussi à saluer l'ensemble des partenaires et entrepreneurs avec lesquels nous travaillons toute l'année.

Fidèle à ma ligne de conduite qui m'anime depuis quelques années, je reste résolument optimiste et décidé à faire évoluer les dossiers pour l'avenir.

C'est pourquoi en ma qualité de Vice-Président chargé du développement économique à la Communauté d'Agglomération de Cambrai, je me suis attaché à porter un projet novateur, symbole de modernité pour le Cambrésis, qui vient d'aboutir.

Il s'agit de l'installation d'une centrale solaire qui verra le jour sous peu sur le tarmac de l'ancien site militaire de Niergnies.

En termes d'intégration environnementale, d'innovation et de travail d'équipe à la Communauté, ce projet unique dans le Nord de la France a été un vrai challenge et un défi personnel.

Ensuite, au regard des événements graves qui ont frappé la France durant l'année 2015, il m'apparaît essentiel d'aborder le thème de la sécurité.

En effet, dans un contexte national particulièrement douloureux et préoccupant, j'associe fraternellement la commune de Rumilly-en-Cambrésis au mouvement de consternation général qui affecte notre pays, où la liberté, élevée au rang de la devise nationale « Liberté ~ Egalité ~ Fraternité » a été bafouée et pour laquelle chaque Maire doit être fier de la maintenir haut dans sa commune.

Pour un Maire, la sécurité est un souci permanent de jour comme de nuit. En 2016, la sécurité occupera donc une place de premier rang, avec le soutien et l'appui efficace de la gendarmerie nationale, de la police nationale et des équipes de secours de notre territoire local. Nous avançons ensemble et nous leur devons le respect.

Le travail ne manque pas, le chemin est encore long, mais la motivation est omniprésente et notre engagement pour l'année nouvelle est de concilier travail et efficacité.

La force qui nous pousse est d'agir pour le travail qui a du sens. Cela nous permet d'utiliser nos compétences et de rendre possible avant tout, une meilleure qualité de vie pour autrui.

A cet effet et avant de poursuivre sur le renforcement de la sécurité, qu'il me soit permis de revenir quelques instants sur le dossier de la catastrophe naturelle qui a frappé la commune le 4 Octobre 2013.

Je déplore les longs silences que sont ceux du cabinet d'assurance AXA qui fait la sourde oreille à nos demandes, du Président du Conseil Départemental du Nord qui n'a pas assuré le suivi des engagements pris par son prédécesseur.

C'est aussi l'Etat qui n'a pas été sensible à notre demande de soutien financier portant sur les opérations de reconstruction de la voirie communale liées au sinistre. Il est très regrettable que les sinistrés en supportent les conséquences.

Comme je l'indiquais précédemment, assurer le renforcement de la sécurité est un acte prioritaire en termes de protection de la population.

Lors du rassemblement des Maires de France à Paris en date du 18 Novembre 2015, Monsieur le Président de la République n'a pas manqué de sensibiliser les Maires à prêter main-forte pour consolider la sécurité de l'Etat dans la lutte contre la menace terroriste.

Cependant, la mise en œuvre d'un dispositif de sécurité renforcé nécessite des moyens humains et techniques qui ne sont pas neutres dans la gestion budgétaire de la commune, puisqu'ils génèrent inévitablement un coût supplémentaire.

La mise en œuvre du dispositif des « Voisins vigilants » en 2015 dans la commune, est un concept complémentaire aux actes de surveillance au service de la population, qui permet une concertation et une coopération au quotidien entre le Maire, les référents, les services de l'ordre et de sécurité du territoire local.

A cet effet, le Maire au titre de ses prérogatives a le devoir de juger et d'accompagner l'information dans le but de rassurer la population. J'indique que dans cet esprit, l'information ne doit revêtir en aucun cas, un caractère de délation.

Par ailleurs, en termes de projets d'aménagements en cours et à venir portant sur la réfection de la voirie communale, je tiens personnellement à adresser mes vifs remerciements pour leur soutien financier aux co-financeurs de ces opérations que sont :

- Monsieur François-Xavier VILLAIN, Député-Maire et Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai,
- Monsieur Jacques LEGENDRE, Sénateur du Nord,
- Madame Delphine BATAILLE, Sénatrice du Nord.

Dans un autre registre et au titre des informations que vous êtes en droit d'attendre, permettez-moi de vous indiquer que la gestion communale est saine et que la trésorerie de la commune se porte bien malgré la réduction des dotations.

A cet effet, je remercie le Conseil Municipal pour les décisions qui ont été adoptées par la majorité des élus.

Afin de préserver la santé économique de la commune et ainsi d'appréhender son dynamisme pour les années à venir, en fonction des indicateurs financiers qui éclairent l'avenir, il est nécessaire de se forger une idée précise visant à gérer au mieux les affaires dites d'intérêt général, dont l'objectif est de maintenir l'équilibre financier du budget de la commune.

Pour cela, les efforts seront maintenus pour l'année 2016. Cela me permet d'envisager l'année nouvelle avec optimisme pour le budget primitif 2016 que je présenterai prochainement et qui sera bâti dans la continuité des précédents, à savoir des projets portés dans un esprit de pertinence et d'efficacité, sachant que la gestion communale est saine et que la trésorerie de la commune se porte bien, malgré la réduction des dotations.

Je tenais aussi à souligner que la responsabilité d'un Maire, c'est de savoir rassembler pour avancer collectivement et toujours mieux vivre ensemble. En effet, nous ne pouvons concevoir l'action publique sans les citoyens.

La commune est une institution démocratique respectée des français, compte tenu qu'elle représente le lien direct entre les élus et les citoyens. Le flambeau de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité éclaire l'avenir de l'année 2016.

Pour conclure, c'est à chacun que j'adresse un message de confiance et d'espoir, particulièrement aux jeunes générations qui évoluent dans un climat d'insécurité et de crise économique.

C'est sur cette note d'espérance, qu'il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous, une très bonne année 2016.

C'est à présent en ma qualité de Maire et au nom des valeurs de la République, que j'ai le plaisir de rendre un vibrant hommage aux forces de l'ordre, de sécurité et de secours, en reconnaissance de leur engagement et de leur professionnalisme au service de la Nation, au vu des évènements tragiques qui ont frappé notre pays durant l'année 2015.